



Air France

A vos côtés, Techniciens, Maîtrises, Cadres



Actu

Mai 2023

APLD dans les escales CC

La CFE-CGC interpelle la Direction

Alors que des rumeurs anxiogènes circulent à SXB et après l'évocation du recours à l'APLD en piste et au CDO lors de la RP d'Orly, il est important de rappeler que l'article 2 de l'avenant signé en décembre 2022 par la CFTD et FO précise que : « (...) le recours effectif à l'activité partielle devra donner lieu au préalable à une **phase de concertation entre la Direction et les organisations syndicales signataires** de l'accord relatif au dispositif spécifique d'APLD.

Le recours à ce dispositif ne pourra intervenir pour le personnel au sol qu'en situation de **sous-activité subie**

par l'entreprise ou d'apparition d'un **évènement significatif emportant une dégradation prévisionnelle ou avérée** de l'activité de l'entreprise ou de l'une de ses entités.

En conséquence, à compter du 1^{er} janvier 2023, aucune activité partielle de longue durée ne sera engagée pour le personnel au sol en dehors du cadre des **concertations** prévues par le présent accord.

Les CSEE d'appartenance des entités concernées seront informés suite à ces concertations, des **motifs et des modalités d'activation du dispositif d'activité partielle**.

L'entreprise a, dans le passé, traversé de nombreuses crises, sans avoir eu recours à l'APLD. Elle trouvait d'autres solutions car elle le voulait ! **La CFE-CGC a refusé de signer cet avenant tant l'imprécision des critères de déclenchement de l'APLD était prégnante. Nous redoutions son recours intempestif et nous avons raison !!!**

Le recours à l'APLD est un levier économique simple pour l'entreprise, mais au détriment des salariés (rémunération, cotisation retraite...). Toutes les possibilités n'ont pas été étudiées et nos propositions sont restées sans suite alors que des solutions alternatives existent, le Temps Partiel Aidé, les renforts affinitaires, etc.

Nous reviendrons vers vous dès que nous aurons des informations plus précises à vous communiquer.

L'équipe CFE-CGC du Court Courierier



Adhésion :)

Le site : [CFE-CGC Air France Court Courierier](https://www.cfe-cgc-airfrance.com)